



**DÉLIBÉRATION**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MONNIÈRES**  
**Séance du 23 juin 2022**

Le vingt-trois juin deux mille vingt-deux à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de Monnières, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle Henri Gaborit, sous la Présidence de séance de Monsieur Benoît COUTEAU, Maire.

Date de convocation : 17 juin 2022

Nombre de membres en exercice : 17 - Présents : 12 - Votants : 17

Présents : Mr Benoît COUTEAU, Mr Stéphane ENTÈME, Mme Françoise MÉNARD, Mme Hélène QUÉMERÉ, Mme Linda GABORIAU, adjoints au Maire, Mr Christian MAILLARD, Mme Sylvie CHATELLIER, Mme Marie-Louise LOUVEAU de la GUIGNERAYE, Mme Émilie BOUTSIU, Mme Servane CHESNEAU, Mr Vincent CAILLÉ, Mme Magalie RAVELEAU DUAUT

Absents excusés : Mr Richard LOPEZ (pouvoir donné à Mme Marie-Louise LOUVEAU de la GUIGNERAYE), Mme Gwladys BRANGER (pouvoir donné à Linda GABORIAU), M. Rodolphe BORRÉ (pouvoir donné à M. Benoît COUTEAU), M. Pascal BOUTON (pouvoir donné à Christian MAILLARD), M. Sébastien BESSON (pouvoir donné à Hélène QUÉMERÉ)

Secrétaire de séance : Mme Sylvie CHATELLIER

**2022-06-23-009 – TARIFS DES SERVICES DE L'ENFANCE 2022-2023**

**Vu** le code général des collectivités territoriales,

**Considérant** ce qui suit :

Suite à l'augmentation des prix du marché de restauration scolaire, il est proposé au conseil municipal de revoir les tarifs appliqués aux familles.

Le ComCo EJE a proposé une augmentation constante de 7,5% pour chaque tarif des repas et ce quel que soit le quotient familial. Au contraire, le ComCo FPRH a proposé une augmentation différenciée entre les familles bénéficiant d'un petit quotient familial (+2%) et les familles bénéficiant d'un quotient familial important (+12%).

Les propositions de tarifs de chaque ComCo sont les suivantes :

Tarifs cantine

Quotient Familial	Tarifs des repas actuels	Tarifs des repas proposés par le ComCo EJE	Tarifs proposés par le ComCo FPRH
≤400	3,33 €	3,588 €	3,396 €
401-600	3,64 €	3,922 €	3,712 €
601-800	3,94 €	4,245 €	4,018 €
801-1000	4,34 €	4,676 €	4,60 €
1001-1200	4,49 €	4,837 €	4,759 €
1201-1400	4,65 €	5,010 €	4,929 €



1401-1600	4,80 €	5,172 €	5,376 €
1601-1800	5,05 €	5,441 €	5,656 €
1800 - 2000	5,35 €	5,764 €	5,992 €
2001 et plus	5,96 €	6,421 €	6,675 €
Adultes ou hors commune	7,55 €	8,12 €	8,456 €
PAI	1,57 €	1,57 €	1,57 €
PAI hors commune	3,43 €	3,43 €	3,43 €

Le ComCo FPRH propose de rajouter un tarif pour les agents de la commune qui souhaitent déjeuner à la cantine à savoir un tarif de 4,12 € le repas.

Il est proposé de maintenir les tarifs actuels de l'accueil périscolaire, du goûter et des Temps d'Activité Périscolaire (TAP).

#### Tarifs actuels de l'accueil périscolaire

Tranche du Quotient familial		Tarif 16h15/16h45	Tarif au ¼ heure
De	à		
0	400	0,68 €	0,34 €
401	600	0,90 €	0,45 €
601	800	1,00 €	0,50 €
801	1000	1,10 €	0,55 €
1001	1200	1,20 €	0,60 €
1201	1400	1,28 €	0,64 €
1401	1600	1,36 €	0,68 €
1601	1800	1,44 €	0,72 €
1801	2000	1,50 €	0,75 €
2001 et +		1,54 €	0,77 €
Hors commune		1,54 €	0,77 €

Prix actuel du goûter : 0.65€ (tarif unique)

#### Tarifs actuels TAP

Quotient	Annuel	Trimestriel
≤400	15 €	5 €
401-600	24 €	8 €
601-800	33 €	11 €
801-1000	42 €	14 €
1001-1200	51 €	17 €
1201-1400	60 €	20 €
1401-1600	69 €	23 €
1601-1800	78 €	26 €
1800 - 2000	87 €	29 €
2001 et plus	96 €	32 €
Hors commune	96 €	32 €



Les propositions de tarifs de chaque ComCo, pour l'accueil de loisirs, sont les suivantes :

Tarifs de l'accueil de loisirs :  
Mercredi loisirs

Tranche du quotient familial		Journée avec repas (tarifs actuels)	Journée avec repas (nouveaux tarifs proposés par le ComCo EJE)	Journée avec repas (nouveaux tarifs proposés par le ComCo FPRH)	Tarif spécifique : journée sans repas	Matin sans repas ou après-midi PAI sans repas	Après-midi avec repas (tarifs actuels)	Après-midi avec repas (nouveaux tarifs proposés par le ComCo EJE)	Après-midi avec repas (nouveaux tarifs proposés par le ComCo FPRH)	Péricentre à la ½ heure
De	À									
0	400	6,65 €	6,908 €	6,716 €	4,89€	2,44 €	4,79 €	5,048 €	4,856 €	0,68 €
401	600	8,28 €	8,562 €	8,352 €	6,21€	3,18 €	5,63 €	5,912 €	5,702 €	0,89 €
601	800	9,89 €	10,195 €	9,969 €	7,52€	3,82 €	6,45 €	6,755 €	6,528 €	0,99 €
801	1000	11,55 €	11,886 €	11,81 €	8,78€	4,45 €	7,33 €	7,666 €	7,59 €	1,10 €
1001	1200	12,83 €	13,177 €	13,099 €	9,91€	4,97 €	7,98 €	8,327 €	8,249 €	1,20 €
1201	1400	14,76 €	15,12 €	15,039 €	11,68€	5,74 €	8,97 €	9,33 €	9,249 €	1,28 €
1401	1600	15,64 €	16,012 €	16,216 €	12,41€	6,07 €	9,43 €	9,802 €	10,006 €	1,35 €
1601	1800	16,82 €	17,211 €	17,426 €	13,34€	6,48 €	10,09 €	10,481 €	10,696 €	1,44 €
1801	2000	18,25 €	18,664 €	18,892 €	14,47€	7,00 €	10,91 €	11,324 €	11,552 €	1,49 €
2001 et +		20,06 €	20,521 €	20,775 €	15,67€	7,54 €	12,05 €	12,511 €	12,765 €	1,54 €



Tranche du quotient familial		Tarifs vacances scolaires							
De	À	Forfait semaine 5 jours (tarifs actuels)	Forfait semaine 5 jours (nouveaux tarifs proposés par le ComCo EJE)	Forfait semaine 5 jours (nouveaux tarifs proposés par le ComCo FPRH)	Journée (tarifs actuels)	Journée (nouveaux tarifs proposés par le ComCo EJE)	Journée (nouveaux tarifs proposés par le ComCo FPRH)	Tarif spécifique : journée sans repas	Péricentre à la ½ heure
0	400	30,78 €	32,07 €	31,11 €	6,65 €	6,908 €	6,716 €	4,89€	0,68 €
401	600	38,23 €	39,64 €	38,59 €	8,28 €	8,562 €	8,352 €	6,11€	0,89 €
601	800	45,62 €	47,145 €	46,01 €	9,89 €	10,195 €	9,968 €	7,52€	0,99 €
801	1000	53,32 €	55,00 €	54,62 €	11,55 €	11,886 €	11,81 €	8,78€	1,10 €
1001	1200	59,17 €	60,905 €	60,515 €	12,83 €	13,177 €	13,099 €	9,91€	1,20 €
1201	1400	68,04 €	69,84 €	69,435 €	14,76 €	15,12 €	15,039 €	11,68€	1,28 €
1401	1600	72,15 €	74,01 €	75,03 €	15,64 €	16,012 €	16,216 €	12,41€	1,35 €
1601	1800	77,60 €	79,555 €	80,63 €	16,82 €	17,211 €	17,426 €	13,34€	1,44 €
1801	2000	84,25 €	86,32 €	87,46 €	18,25 €	18,664 €	18,892 €	14,47€	1,49 €
2001 et +		92,75 €	95,055 €	96,326 €	20,06 €	20,521 €	20,775 €	15,67€	1,54 €

Le tarif spécifique sans repas, ne s'appliquerait qu'en cas d'urgence sanitaire.

COMMUNE DE MONNIERES



Prix du goûter : 0.65€ (tarif unique)

Tarifs TAP

Quotient	Annuel	Trimestriel
≤400	15 €	5 €
401-600	24 €	8 €
601-800	33 €	11 €
801-1000	42 €	14 €
1001-1200	51 €	17 €
1201-1400	60 €	20 €
1401-1600	69 €	23 €
1601-1800	78 €	26 €
1800 - 2000	87 €	29 €
2001 et plus	96 €	32 €
Hors commune	96 €	32 €

- VALIDE les nouveaux tarifs pour l'accueil de loisirs pour 2022-2023 proposés par le ComCo FPRH avec 11 voix pour contre 6 voix pour les nouveaux tarifs proposés par le ComCo EJE.

Tarifs de l'accueil de loisirs :

Mercredi loisirs

Tranche du quotient familial		Journée avec repas	Tarif spécifique : journée sans repas	Matin sans repas ou après-midi PAI sans repas	Après-midi avec repas	Péricentre à la ½ heure
De	À					
0	400	6,716 €	4,89€	2,44 €	4,856 €	0,68 €
401	600	8,352 €	6,21€	3,18 €	5,702 €	0,89 €
601	800	9,969 €	7,52€	3,82 €	6,528 €	0,99 €
801	1000	11,81 €	8,78€	4,45 €	7,59 €	1,10 €
1001	1200	13,099 €	9,91€	4,97 €	8,249 €	1,20 €
1201	1400	15,039 €	11.68€	5,74 €	9,249 €	1,28 €
1401	1600	16,216 €	12.41€	6,07 €	10,006 €	1,35 €
1601	1800	17,426 €	13.34€	6,48 €	10,696 €	1,44 €
1801	2000	18,892 €	14.47€	7,00 €	11,552 €	1,49 €
2001 et +		20,775 €	15,67€	7,54 €	12,765 €	1,54 €

Vacances scolaires

Tranche du quotient familial		Forfait semaine 5 jours	Journée	Tarif spécifique : journée sans repas	Péricentre à la ½ heure
De	À				
0	400	31,11 €	6,716 €	4,89€	0,68 €
401	600	38,59 €	8,352 €	6,21€	0,89 €
601	800	46,01 €	9,968 €	7,52€	0,99 €

COMMUNE DE MONNIERES



Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- VALIDE, à l'unanimité, la répartition du surcoût lié à l'augmentation des prix de restauration scolaire entre la commune et les familles.
- VALIDE les nouveaux tarifs de la cantine 2022-2023 proposés par le ComCo FPRH avec 11 voix pour contre 6 voix pour les nouveaux tarifs proposés par le ComCo EJE.

Quotient Familial	Tarifs de la cantine
≤400	3,396 €
401-600	3,712 €
601-800	4,018 €
801-1000	4,60 €
1001-1200	4,759 €
1201-1400	4,929 €
1401-1600	5,376 €
1601-1800	5,656 €
1800 - 2000	5,992 €
2001 et plus	6,675 €
Adultes ou hors commune	8,456 €
PAI	1,57 €
PAI hors commune	3,43 €

- VALIDE, avec 14 voix pour et 3 abstentions, le tarif de 4,12 € le repas pour le personnel communal.
- VALIDE, à l'unanimité, le maintien des tarifs actuels de l'accueil périscolaire, du goûter et des Temps d'Activité Périscolaire (TAP) pour 2022-2023.

Tarifs de l'accueil périscolaire

Tranche du Quotient familial		Tarif 16h15/16h45	Tarif au ¼ heure
De	à		
0	400	0,68 €	0,34 €
401	600	0,90 €	0,45 €
601	800	1,00 €	0,50 €
801	1000	1,10 €	0,55 €
1001	1200	1,20 €	0,60 €
1201	1400	1,28 €	0,64 €
1401	1600	1,36 €	0,68 €
1601	1800	1,44 €	0,72 €
1801	2000	1,50 €	0,75 €
2001 et +		1,54 €	0,77 €
Hors commune		1,54 €	0,77 €

COMMUNE DE MONNIERES



801	1000	54,62 €	11,81 €	8,78€	1,10 €
1001	1200	60,515 €	13,099 €	9,91€	1,20 €
1201	1400	69,435 €	15,039 €	11,68€	1,28 €
1401	1600	75,03 €	16,216 €	12,41€	1,35 €
1601	1800	80,63 €	17,426 €	13,34€	1,44 €
1801	2000	87,46 €	18,892 €	14,47€	1,49 €
2001 et +		96,326 €	20,775 €	15,67€	1,54 €

Le

tarif spécifique sans repas, ne s'appliquerait qu'en cas d'urgence sanitaire.

- AUTORISE Monsieur le Maire à prendre toutes les mesures afférentes à l'exécution de cette délibération.

*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nantes dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.*

Registre certifié conforme,  
Le Maire,  
Benoît COUTEAU

Envoyé en préfecture le 05/07/2022

Reçu en préfecture le 05/07/2022

Affiché le 06/07/2022



ID : 044-214401002-20220623-2022\_06\_23\_009-DE